

LE SABRE ET LE GOUPILLON
ou quelques réflexions sur l'idéologie de la carte topographique
de la France au 1/50 000

Jean-Louis BALLAIS
Université de Caen

Cette brève esquisse veut s'efforcer de montrer comment les préoccupations militaires d'une part, et le rôle accordé à la religion dominante d'autre part, font de la carte de la France au 1/50 000 un document partial, outil idéologique de la bourgeoisie française.

L'étude successive des types 1922 et 1972 permettra de montrer, à la fois, les variations mais aussi la permanence de cette idéologie.

I - LA CARTE AU 1/50 000 TYPE 1922 :

Elle prend la succession de la carte au 1/80 000, au nom sans ambiguïté de Carte d'Etat-Major, à l'origine de laquelle se trouve Napoléon.

1 - Une incohérence étonnante :

Le tableau des "Signes conventionnels et écritures des cartes au 50 000ème" (I.G.N., Ministère des Travaux Publics et des Transports, 1922.) juxtapose 11 rubriques dans le désordre le plus complet, des "Routes et Chemins" aux "Postes, Télégraphes, Téléphones", en passant par les "Chemins de fer, Limites administratives, Hydrographie, Objets divers, Points Géodésiques-Cotes, Ports aériens, Fortifications, Cultures-Nature du sol, Figuré du terrain".

Dans le détail, la même incohérence se manifeste. Par exemple, les câbles transporteurs de force électrique figurent sous la rubrique "Chemins de fer" ! Ou encore, les marais ne figurent pas dans l'hydrographie, mais avec les cultures, les courbes intercalaires et les dépressions.

2 - Une carte de France à usage militaire :

Cet usage apparaît, à visage découvert, par exemple sous la forme des limites de département, d'arrondissement et de canton qui coïncident avec celles de zone, région et territoire militaires. C'est aussi le cas des fortifications pour lesquelles sont distingués 4 signes : groupe fortifié, fort, ouvrage et batterie. Enfin, les "Écritures" prévoient les termes

de fort, redoute, camp et citadelle.

Plus subtilement, la représentation des "Cultures, Nature du sol" s'explique essentiellement par des considérations de tactique militaire. En effet, pourquoi représenter les bois, les broussailles, les oliviers, les vergers ou jardins avec arbres, les pépinières, les plantations, les haies ou clôtures végétales, les vignes et les parcs, auxquels il faut ajouter les murs en maçonnerie rattachés aux "Objets divers" et les fossés rattachés à l'"Hydrographie" ? La réponse habituelle, en particulier des enseignants de géographie, est qu'il s'agit de représenter des éléments permanents, ou du moins stables, du paysage. Mais alors, pourquoi ne pas représenter les prairies permanentes et les clôtures en fil de fer barbelé qui seraient si utiles pour les études des paysages et des structures agraires ? En réalité, ne sont représentés que les éléments susceptibles de fournir une protection ou, au contraire, de constituer un obstacle à la progression de fantassins ou de chars d'assaut, ce que ne constituent ni les prairies permanentes, ni les barbelés. Cet argument est appuyé par la distinction faite sur la carte entre les 3 Nords (magnétique, géographique et Lambert), distinction indispensable à une troupe (ou plutôt aux officiers commandant cette troupe (Y. Lacoste, 1976a)) marchant à l'azimut ou à un artilleur pointant sa pièce. Enfin, l'ordre de parution des cartes illustre aussi cette fonction militaire : on a d'abord couvert les "zones" frontalières (et surtout, bien sûr, celles de l'Est) et les ports militaires (Cherbourg, Brest...) alors qu'il a fallu attendre les années 1970 pour que l'Ouest soit cartographié.

3 - La carte d'une France colonialiste :

La carte type 1922 est très marquée par l'existence de colonies, spécialement en Afrique du Nord. C'est ainsi qu'elle distingue les limites de contrôle civil, de caïdat et d'annexe de contrôle civil. L'hydrographie apparaît d'une richesse étonnante : des signes sont prévus pour les oueds sahariens à fond plat, les chotts-sebkhas, les rhedirs et pour deux types de daïas ! Parmi les objets divers, on distingue minaret, koubba, tombe musulmane, tentes (campements permanents), mechta, huttes (gourbis), deux signes pour les bordjs, les emplacements de marchés (souks), les kasbas, les cactus et les palmiers, les palétuviers et les rizières. Les gours sahariens sont rattachés aux cultures-nature du sol. Enfin, la rubrique Postes, Télégraphes, Téléphones ne semble prévue que pour les colonies et protectorats. Les écritures envisagent une surabondance de termes : mechta, ksar, koubba, marabout, bordj, kasba, djebel, bled, kef, rass,

oued, aïn, bir et tribu ! Il est également précisé que les abréviations sont celles du 80 000ème et du 50 000ème d'Algérie-Tunisie.

L'ensemble des signes et la richesse des "Ecritures" favorise considérablement l'Afrique du Nord par rapport aux autres colonies auxquelles ne s'appliquent guère que les tentes (A.O.F., Côte française des Somalis), les huttes (A.O.F., A.E.F.), les palétuviers (A.E.F., A.O.F., Guyane...) et les rizières (Indochine surtout).

En Afrique du Nord elle-même, c'est la toponymie arabe qui est favorisée, à l'exclusion de tout terme berbère, en contradiction avec, par exemple, le traitement privilégié réservé aux Kabyles en Algérie (Y. Lacoste, 1980).

4 - La carte d'une France colonialiste et catholique :

Parmi les objets divers, la religion catholique bénéficie de 4 signes : 1 pour église, 1 pour église isolée, 1 pour chapelle-ermitage-oratoire et 1 pour croix-calvaire-tombe-vierge. Par contre, il n'est pas distingué de cimetière catholique, mais des cimetières chrétiens.

La religion musulmane est aussi favorisée : 1 signe pour minaret, 1 pour koubba, 1 pour tombe musulmane, 1 pour cimetière musulman. La religion israélite doit se contenter de ses cimetières. Par contre, il n'est rien prévu pour la religion protestante et encore moins pour la religion bouddhiste. Pourtant, en 1922, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est effective depuis une quinzaine d'années. Il s'agit donc de privilégier la religion dominante aux dépens des minorités protestantes et israélites.

Plus complexe apparaît le problème des cimetières car, en ce qui les concerne, c'est la religion chrétienne qui est opposée aux religions musulmane et israélite. Or, dans les cimetières français, à l'exception de quelques rares encore "fonctionnels" autour des églises, on n'exige pas du mort une profession de foi pour être enterré. Il semble que la raison essentielle réside dans la colonisation de l'Afrique du Nord et, en particulier, de l'Algérie, où l'appareil d'Etat ne distinguait pas entre Algériens et Français, mais entre Musulmans et les autres. Cette distinction renforçait, d'ailleurs, la nécessité d'utiliser un signe pour les cimetières israélites, compte-tenu de la tendance des Juifs à s'assimiler aux Pieds-Noirs.

La carte de France au 1/50 000 est donc un document essentiellement militaire qui favorise, en France, la religion catholique au détri

ment des autres. Dans les colonies, elle favorise l'Afrique du Nord vis à vis des possessions tropicales et, à l'intérieur du Maghreb, les musulmans arabophones sur les notables desquels s'appuie la colonisation.

II - LA CARTE AU 1/50 000 TYPE 1972 :

Le type 1972, qui s'articule étroitement avec la nouvelle carte au 1/25 000, permet une mise à jour dans le cadre d'une idéologie fondamentalement inchangée.

1 - La fin des colonies ?

Les signes représentant l'hydrographie de l'Afrique du Nord (oueds, daïas...), les édifices musulmans, les souks, les gours sahariens, les palétuviers disparaissent. Par contre, les rizières demeurent... il faut bien représenter celles de Camargue. Ainsi, la carte donne l'image d'une France réduite au territoire hexagonal, ce qui permet de nier les revendications nationalitaires (Corse, Bretagne...) et, surtout, le maintien des véritables colonies que demeurent les TOM-DOM. De ce point de vue, la représentation des arbres repères est un chef d'oeuvre d'hypocrisie : alors que le type 1922 représentait explicitement des arbres isolés en boule, en fuseau, ou un palmier, le type 1972 prévoit 7 silhouettes différentes... dont un palmier (au cas où, sur la Promenade des Anglais...).

Enfin, les "Abréviations", nouvelle rubrique, prévoient des "missions" religieuses...

2 - Une France chrétienne :

Finies les distinctions entre minaret et koubba. Les "constructions diverses" prévoient uniquement des édifices religieux, classés en fonction de leur taille et représentés par 4 signes dont 3 comportent une croix ! La "vierge" devient "statue religieuse" et reçoit la même représentation que calvaire, croix et tombe (une croix, même si la tombe n'est pas chrétienne). La distinction précédente de trois types de cimetières est maintenue. Si les "Abréviations" permettent de distinguer une synagogue ou une mosquée, l'existence de protestants n'est envisagée qu'à l'extérieur du territoire métropolitain (mission protestante) alors que 13 termes se rapportent à la religion catholique.

Donc, beaucoup moins d'intérêt porté aux musulmans (ils ne forment plus qu'une minorité en France, même s'ils demeurent majoritaires dans le Territoire Français des Afars et des Issas), à peine un peu plus de considération pour les israélites (il y a eu le nazisme et le pétainisme),

toujours la négation du protestantisme en France, noyé dans un christianisme envahissant.

3 - Mais toujours un document militaire :

L'évolution apparente la plus spectaculaire se fait vers une carte routière, à usage des automobilistes, visant deux buts : rentabiliser la fabrication et mieux masquer son rôle militaire. Cependant, ce dernier apparaît encore en filigrane dans les buts affirmés :

" La carte au 1:50 000 doit permettre de situer et de classer les voies de communication, de faire ressortir les obstacles de parcours et les couverts, de permettre une identification rapide et précise des détails caractéristiques du paysage et de définir la planimétrie et le relief d'une manière à la fois topométrique et descriptive." ("Spécifications.....").

C'est ainsi que les ouvrages fortifiés sont réduits à 3 : fort, casemate, organisation défensive, ou encore que la seule limite militaire maintenue est celle des camps.

Par contre, la représentation de la végétation est renforcée. Si la distinction entre conifères et feuillus, dans les forêts, ne peut que réjouir les biogéographes, elle indique aussi la variation de l'intérêt de l'obstacle-cache constituant par la forêt en fonction de la saison. L'ajout des houblonnières, des bosquets et bouquets d'arbres permet aussi d'affiner la tactique militaire, en connaissant mieux ces cachettes-obstacles, de même que la distinction de murs de soutènement, de clôture en treillage métallique, grille en fer, fossé habituellement à sec, rangée d'arbres, bande de bois étroite ou levée de terre (avec ou sans arbres).

Pourtant, officiellement, la France n'a plus d'ennemis et, surtout, la guerre nucléaire se situe à petite échelle et suppose une stratégie et des moyens (avions, fusées, sous-marins...) à cette échelle. De même, à grande échelle, les techniques utilisables actuellement (documents satellites, photos aériennes, thermographies...) permettent très facilement la localisation (et donc la destruction) d'un ennemi envahissant le territoire national. En fait, ce raffinement du détail, à l'échelle de quelques dizaines de mètres au maximum, ne se conçoit pas en dehors de la lutte contre "l'ennemi de l'intérieur", stratégie mise au point après les événements de 1968 et en fonction de laquelle l'armée de terre a été totalement réorganisée : des 6 divisions traditionnellement stationnées aux frontières (5 dans l'Est, 1 aux Pyrénées) on est passé à 15 divisions réparties de manière à quadriller tout le pays et à lut-

ter contre cet "ennemi de l'intérieur".

Restructurée avec une présentation plus logique, la carte type 1972 manifeste une évolution qui a pour but de masquer la persistance de colonies, de favoriser le maintien d'une idéologie chrétienne (et surtout catholique) dominante et de fournir un outil plus élaboré à l'armée afin de lutter contre l'"ennemi de l'intérieur".

Bibliographie :

- I.G.N. (1922 ?) : Signes conventionnels et écritures des Cartes au 50.000ème, type 1922, 1 tabl.
 I.G.N. (1972 ?) : Spécifications de l'équipement géographique de base du territoire national, 6 p., IV annexes.
 Lacoste Y. (1976a) : Pourquoi Hérodote ?, Hérodote, n°1, p. 8-69.
 Lacoste Y. (1976b) : La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre, FM/PCMaspéro, Paris, 190 p.
 Lacoste Y. (1980) : Unité et diversité du tiers monde, t. III, FM/Hérodote, 204 p.
 Nyangatom (1978) : Critique de l'"espace vécu", Hérodote, n°8, p. 150-159.